



Etat: 01 septembre 2009

## Le calendrier hébraïque

**Comment est né le calendrier hébraïque.** Le calendrier hébraïque est à la fois un calendrier lunaire et un calendrier solaire. Les mois, de la durée d'une lunaison, sont en principe au nombre de douze, avec parfois l'adjonction d'un treizième mois ainsi qu'il sera précisé ci-dessous. Ils se nomment selon l'ordre actuel : Nissan, Yiar, Sivan, Tamouz, Av, Eloul, Tichri, Mar'hechvan, Kislev, Tevet, Chevat et Adar. Les noms des mois sont d'origine babylonienne. Dans la partie prescriptive de la Bible, la Torah (ou Pentateuque), les dates des fêtes sont déterminées en fonction des mois lunaires. Mais elles sont également liées au rythme des saisons et leurs noms d'origine en témoignent : fête du printemps, fête des moissons, fête des récoltes ...

Ici, il convient de faire un peu d'astronomie. Le mois lunaire théorique dure un peu plus de 29 jours et demi. De ce fait, une année lunaire de douze mois contient 354 jours — ou quelquefois 355 jours, pour rattraper les quelques minutes de retard qui s'accumulent au fil des mois. Il manque donc à l'année lunaire une bonne dizaine de jours pour faire une année solaire de 365 jours. En conséquence, le calendrier lunaire est, d'une année sur l'autre, plus ou moins décalé par rapport à l'année solaire : les points fixes de l'année solaire, comme les équinoxes, n'ont pas de dates fixes dans le calendrier lunaire. Cela a causé des problèmes qui ont été résolus avec le temps.

A l'origine, l'annonce de la nouvelle lune avait un rôle déterminant chez les juifs vivant sur la terre d'Israël. Chacun des mois du calendrier hébraïque pouvait avoir soit vingt-neuf jours, soit trente jours. Si, à la fin du vingt-neuvième jour d'un mois donné, on avait observé la nouvelle lune dans le ciel, le tribunal (Bet Din) recueillait les témoignages en ce sens et proclamait que le lendemain était le premier jour d'un nouveau mois (Roch 'Hodech, « le début du mois »). Si la nouvelle lune n'avait pu être observée, le lendemain du vingt-neuvième jour était considéré comme étant le trentième jour du mois écoulé, et le mois ne commençait que le jour suivant ; dans ce cas, cependant, l'un et l'autre jour étaient considérés comme « le premier du mois » au sens cérémoniel du terme (Roch 'Hodech I et Roch 'Hodech II). Un principe analogue était en vigueur en ce qui concerne le début de l'année.

**L'origine des « fêtes doubles ».** Aux temps anciens, l'annonce du début du mois se faisait en allumant des feux qui se répétaient d'une colline à l'autre, selon le principe que tous les enfants ont appris dans les films d'Indiens. Mais, pour être encore plus sûr, on envoyait des messagers d'une étape à l'autre, pour annoncer que le mois avait commencé.

Les messagers, qui partaient de Jérusalem, n'arrivaient pas toujours à temps dans les communautés lointaines, d'où un risque d'erreur quant à la date précise où il convenait de célébrer les fêtes. La coutume fut donc instaurée de « doubler » les fêtes : la même fête, qui durait un jour en Eretz Israël, durait deux jours lorsqu'elle était célébrée en Diaspora. Cette coutume s'applique aux trois grandes fêtes, dites « fêtes de pèlerinage » : Pessa'h, Chavouot et Soucot.

Le cas du 1er Tichri est un peu différent. On craignait qu'une erreur survînt, même à Jérusalem, dans la détermination du début du mois de Tichri selon la nouvelle lune. Or ce jour était d'une importance particulière. On convint donc que dans tous les pays on fêterait le nouvel an (Roch

Hachana) durant deux jours, au lieu du jour unique prescrit par la Torah. En ce qui concerne Yom Kippour, qui a lieu dix jours après Roch Hachana, on se contenta d'un seul jour afin de ne pas imposer un jeûne prolongé.

**Le calendrier actuel.** La détermination du calendrier par l'observation de la nouvelle lune et du début du printemps, et le mode de transmission qui en résultait entre le centre de Jérusalem et les autres communautés, connurent bientôt leurs limites. Les difficultés et les dangers auxquels se heurtait la pratique publique du judaïsme, ainsi que la dispersion des juifs loin de la terre d'Israël, imposèrent le passage à un procédé plus moderne que l'observation directe : le calcul, selon des principes définis par avance et donc applicables par chacun de manière autonome. Une première méthode fut mise en oeuvre à partir de l'an 388 ; elle fut améliorée par la suite et fixée définitivement en l'an 840.

Il en résulta un calendrier perpétuel, avec un ensemble de règles permettant de déterminer le début de chaque mois (soit un seul Roch 'Hodech, soit Roch 'Hodech I et Roch 'Hodech II), le nombre de mois par année (selon un cycle de 19 ans, où 7 années, dites « embolismiques », ont chacune 13 mois et donc deux mois d'Adar successifs, les 12 autres années étant des années « simples » de 12 mois), et les jours de fêtes ne peuvent avoir lieu que certains jours de la semaine. Dans ce calendrier qui est en usage jusqu'à nos jours, le décompte des années commence à la date que la tradition juive assigne à la création du monde, soit l'an 3761 avant le début de l'ère chrétienne. Ainsi l'année qui commence en septembre 2009 est l'an 5770 selon le calendrier hébraïque.

Du fait de la différence entre le calendrier « solaire » en vigueur dans le monde occidental et le calendrier « mixte » (lunaire avec des corrections périodiques) de la tradition hébraïque, ils se déplacent perpétuellement l'un par rapport à l'autre tout en conservant à peu près le même ancrage dans le rythme des saisons. Par exemple, le 1er Tichri (Roch Hachana) correspond au 19 septembre 2009 et au 9 septembre 2010 ; de 2011 à 2016, il fluctuera, selon les années, du 29 septembre au 3 octobre, pour revenir au mois de septembre l'année suivante.

**Israël et la Diaspora.** Nous avons vu que le calendrier hébraïque primitif avait créé un « doublement » de certains jours de fête hors d'Eretz Israël — et même en Eretz Israël concernant le 1er Tichri. Les motifs de cette décision — les difficultés de communication entre Jérusalem et les communautés diasporiques, et le risque d'erreur sur le 1er Tichri — furent abolis par le nouveau mode de calcul du calendrier. Mais nos Sages décrétèrent : « Ne modifiez pas les usages de vos ancêtres ». Le système fut donc maintenu, jusque dans le calendrier actuel. Roch Hachana a partout deux jours, et les grandes fêtes (sauf Yom Kippour) durent deux jours en Diaspora au lieu d'un seul jour en Israël.

Le principe du « doublement » est lié au lieu où chacun a sa résidence permanente. Si un juif résidant habituellement en Diaspora se trouve en Israël lors d'une fête, il doit observer pour lui-même le deuxième jour — mais avec discrétion, pour ne pas se distinguer ouvertement des habitants du pays. A l'opposé, un juif résidant habituellement en Israël, et qui se trouve provisoirement en Diaspora, ne célèbre pas le deuxième jour ; mais il doit respecter les signes extérieurs de la fête, afin de ne pas choquer les habitants du lieu.

**Remarque.** La « journée », au sens du calendrier hébraïque, ne va pas de minuit à minuit mais du soir au soir (voir dans la Bible, Genèse 1,5 : « Il y eut un soir et il y eut un matin, et ce fut une journée. »). Un juif pratiquant doit donc savoir exactement, pour chaque Chabbat et pour chaque jour de fête, l'heure où commencent les obligations qui lui sont imposées et l'heure où elles s'achèvent — ces heures variant d'un jour à l'autre et, pour un même jour, d'un lieu à l'autre. Chacun pourra, en cas de besoin, obtenir ces informations auprès de la communauté de son lieu de résidence. Les dates figurant dans le calendrier doivent être interprétées dans ce sens.

Marc Elikan, melikan@citycable.ch

**Références**

Robert Samuel, Ephéméride de l'année juive, Keren Haséfer ve halimoud, Paris, 1976.

Moïse Sibony, Le jour dans le judaïsme, Faculté des Sciences, Tours, 1986.

Roger Stioui, Yesod Ha'bour, Le calendrier hébraïque, Colbo, Paris, 1988.

Isaac Zerbib, Le calendrier hébraïque perpétuel, Montpellier, 1981.

**Observation légale**

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »